

PROGRAMME DE FORMATION – DURÉE ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les obligations de l'employeur en matière de durée du travail
- Comprendre les enjeux de l'organisation du temps de travail des salariés
- Eviter le contentieux en identifiant les risques liés à la durée du travail

Prérequis :

Notions de base en droit du travail

Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.

Public concerné :

Directeurs juridiques, DRH/RRH, managers et responsables hiérarchiques

Moyens Pédagogiques :

- Support de présentation power point
- Webinaire

Coût pédagogique HT:

Selon devis, en fonction du nombre de participants

Lieux et dates :

Formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

Horaires :

- [.]

Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum 6 personnes

Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable

Modalités d'évaluation en amont :

- Recueil des besoins des participants
- Evaluation initiale

Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation
- Certificat de réalisation

Intervenant :

- Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience)

Durée :

[.]

Programme :

Présentation théorique :

Qualification de temps de travail
Obligations de l'employeur concernant le décompte du temps de travail
Mise en place des conventions de forfait
Risques juridiques liés au temps de travail

CAS PRATIQUE

Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le droit du travail
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont
- L'animation interactive de la formation
- La présentation d'exemples concrets et de cas pratiques

Contact :

- Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience) : gmenard@soffal.fr

